

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AIS MANDARINE ACTIVE

Code ISIN - Part P: FR0000994378

Fonds géré par FEDERAL FINANCE GESTION - Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs et politique d'investissement

AIS Mandarin Active est un fonds de classification « Actions des pays de la zone euro », éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions). Le Fonds est nourricier du compartiment Mandarin Active (le « Compartiment Maître ») de la SICAV de droit luxembourgeois Mandarin Funds. A ce titre, AIS Mandarin Active est investi à hauteur de 90% minimum et en permanence dans le Compartiment Maître et à titre accessoire en liquidités. La performance du Fonds Nourricier sera inférieure à la performance du Compartiment Maître, en raison des frais propres au Fonds Nourricier.

Rappel de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement du Compartiment Maître :

L'objectif du fonds, géré de façon discrétionnaire, est de réaliser, sur l'horizon de placement recommandé de 5 ans, une performance supérieure à son indice de référence, l'indice EURO STOXX® Net Return (dividendes réinvestis), en sélectionnant via une stratégie active de « stock picking » (choix de titres basé sur les convictions de l'équipe de Gestion), des entreprises dégagant une croissance, notamment de leurs résultats et de leurs marges, supérieure à la moyenne et présentant un potentiel de valorisation. Cependant, le fonds n'a pas pour objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice.

Le Fonds investira au moins 75% de son actif dans des actions de sociétés ayant leur siège social situé dans l'Espace Economique Européen. Dans ce cadre, le Fonds sera investi de façon prépondérante et dynamique en actions de la zone Euro et, dans une limite de 25% de l'actif net, en actions de petites capitalisations. L'exposition du Fonds au marché actions est comprise entre 60% et 100%. Le Fonds emploiera une stratégie extra-financière de type « Best in Universe » consistant à sélectionner les entreprises ayant les meilleures pratiques ESG de l'univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité. La part des émetteurs notée ESG dans le Fonds (hors dette publique IMM ou créances et liquidités) sera durablement supérieure à 90%. En plus de ce filtre extra-financier, un filtre extra financier « propriétaire » est appliqué. Les entreprises européennes sont notées selon une note Active® en 5 paliers (quintiles) allant de A (meilleure note) à E (note la plus défavorable) afin d'identifier celles ayant un impact social positif au sein de l'univers d'investissement. Il résulte de l'application de ces deux filtres que toute entreprise appartenant aux quatre premiers quintiles du filtre « Best in Universe » mais ayant une note Active® inférieure à 0 sur l'échelle allant de -2 à +2 ne sera pas éligible au portefeuille et ce, à l'effet de dégager de l'univers d'investissement éligible les sociétés à impact sociétal positif.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 25% de son actif net dans des instruments du marché monétaire ou des titres de créances et tous autres types de titres obligataires ou monétaires éligibles.

Le Fonds pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net dans des parts ou actions d'OPC. L'exposition au risque de change pour des devises autres que celles de la zone euro sera accessoire.

- Durée minimale de placement recommandée : 5 ans.

- Fonds de capitalisation des revenus.

- Les demandes de souscription et de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 09h00 et exécutées quotidiennement, sur la base la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour de la session de collecte. La valeur liquidative est déterminée le 1er jour ouvré suivant.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique annualisée de l'OPCVM sur les cinq dernières années.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'indicateur de risque de ce fonds reflète principalement le risque de marché des actions de la zone euro auquel le Fonds Nourricier est exposé au travers de son investissement dans le Compartiment Maître.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Le Fonds est nourricier du fonds Mandarin Active. A ce titre, il supporte les mêmes risques additionnels que son maître, à savoir :

- Risque de crédit : risque éventuel de dégradation soudaine de la qualité d'un émetteur ou de celui de sa défaillance, la valeur des titres de créances ou obligataires peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

- Risque de liquidité : risque de baisse de prix que le Fonds Nourricier devrait potentiellement accepter pour pouvoir vendre certains actifs sur lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

Les modalités de souscription et de rachat dans le Compartiment Maître sont disponibles dans le prospectus complet du Compartiment Maître.

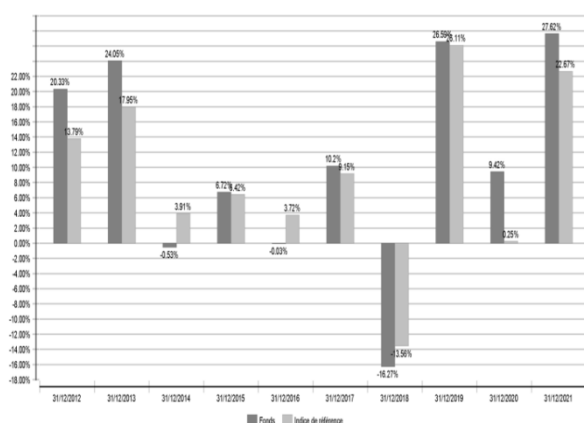
Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds Nourricier y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2 %
Frais de sortie	Néant
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.</i>	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants*	2,47 %
<i>*Ce pourcentage correspond aux frais de gestion pour le précédent exercice clos et peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds Nourricier lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.</i>	
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer aux pages 9 et suivantes du prospectus de ce Fonds Nourricier, disponible sur le site internet www.federal-finance.fr

Performances passées de AIS MANDARINE ACTIVE (Part P)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances passées incluent les frais courants mais ne prennent pas en compte l'impact pour l'investisseur d'éventuelles commissions de souscription et de rachat. La devise du portefeuille est l'Euro.

Date de création du Fonds: 15/07/2003.

A : Gestion initiale : Sicav Federal France Europe créée en 1996. Création du fonds par voie de fusion absorption de la Sicav en 2003.

B : Au 09/01/2014 : -Changement de dénomination : le Fonds Nourricier se dénommait FEDERAL EURO DYNAMIQUE
-Changement de l'objectif de gestion et de la politique d'investissement.

A compter du 13 février 2018, le Fonds est devenu nourricier du fonds Mandarin Active. Il a modifié sa stratégie d'investissement et son profil rendement/risque. Les performances passées ne reflètent pas la nouvelle stratégie d'investissement mise en œuvre à compter du 13 février 2018.

A compter du 9 mars 2022, le Fonds est devenu nourricier du Compartiment Mandarin Active de la SICAV de droit luxembourgeois Mandarin Funds. En raison de ce changement de Fonds Maître, les performances passées ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

- **Dépositaire :** CACEIS Bank

Le Fonds Nourricier est établi en France ; le Compartiment Maître est établi en France.

- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur le Fonds Nourricier :** le prospectus du Fonds Nourricier et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de Federal Finance Gestion – 1 Allée Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon. Ces documents sont également disponibles sur le site www.federal-finance.fr ou en contactant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé).

- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur le Compartiment Maître :** le prospectus du Fonds Nourricier et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de Mandarin Gestion - 40 avenue George V - 75008 Paris - serviceclient@mandarine-gestion.com.

- **Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :** la valeur liquidative du Fonds Nourricier est publiée sur le site www.federal-finance.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- **Fiscalité :** le Fonds Nourricier est éligible au PEA. Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du Fonds Nourricier, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds Nourricier peuvent être soumis à taxation. Si l'investisseur a un doute sur sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le Fonds Nourricier à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le fait que l'OPCVM maître est de droit étranger peut avoir une incidence sur le traitement fiscal des plus-values et revenus éventuels lié à la détention des parts ou actions de l'OPCVM nourricier.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance.fr ainsi que sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds Nourricier.

- Ce Fonds Nourricier est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Federal Finance Gestion est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 juin 2022.